Point de vue des usagers de la mer

EDF lance un projet de stockage de gaz du côté de Pouillon. A priori, rien ne nécessite un article de l'ADUP. Erreur, car si nous examinons un peu ce projet, il devient évident qu'il peut ne pas être sans impact sur notre vie d'usager de la mer, et même de citoyen.

Le stockage prévu par EDF est un peu particulier : Il est souterrain. Nous avions déjà dans les Landes des stockages souterrains à Lussagnet, et à cheval sur le Gers à Izaute. Ces deux stockages sont dits en nappe phréatique profonde. Ils représentent près de 25% du stockage Français, ils sont en extension pour Lussagnet. Ils pourraient être plus fortement augmentés à Izaute, mais TIGF (Total), ne le fera pas car cette société pense qu'il n'y a aucun intérêt à stocker davantage. Alors pourquoi EDF veut stocker à son tour dans les Landes ? La question est de taille, la réponse pourrait être de l'ordre d'une action de spéculative sur le gaz.

L'argumentation principale tient dans l'affirmation que le type stockage envisagé permet d'alimenter plus efficacement des centrales électriques de cogénération (CCG) construites à proximité. Or aucune centrale n'est prévue dans le grand Sud Ouest. Mystère là encore.

Le stockage prévu par EDF n'est pas du même type que les stockages Landais. Il est en "CAVITE SALINE" Qu'es aco ?

Les Landes possèdent dans le sous sol plusieurs curiosités et richesses intéressantes. Tout d'abord des sources géothermiques très importantes, bien connues du thermalisme, et des dômes de sel ou Diapir. Ces

formations géologiques particulières sont issues de l'histoire de la terre. A une époque reculée notre département était une lagune peu profonde, ou la mer pénétrait. La couche fine d'eau s'évaporait doucement, remplacée par la marée suivante, le sel en excès se déposait au fond. En même temps, le fond s'enfonçait. Il en résulte des couches de sels importantes. Elles ont ensuite été enfouies au long des âges, et se retrouvent maintenant à plus de 4000 m de profondeur. Puis, par le mouvement des plaques tectoniques, le continent Ibérique vint percuter notre sud. Il s'en est suivi l'émergence de la chaîne des Pyrénées. Tout ceci est venu chambouler le bon ordonnancement des choses. Par endroit, le sel, moins dense que les autres roches qui le surplombaient, est remonté vers la surface formant des masses plus ou moins compactes. Ce sont des diapirs. Il en existe plusieurs dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques. C'est dans ceux-ci que l'on extrait le sel de Bayonne, à Dax, à Navarenx et autres lieux.

Une étude importante a été réalisée par le BRGM en 1996-1997 sur ces diapirs afin d'évaluer l'éventualité d'un stockage de gaz, d'hydrocarbures ou autres produits chimiques. EDF ignorait cette étude... L'étude déconseillait pour plusieurs raisons le diapir de Bénesse St Pandelon (Pouillon). Pourquoi EDF a t elle choisi ce site ? Nous restons perplexes. Était ce un site délaissé par Gaz de France, alors intégré à EDF, que EDF a choisi par défaut ?

Le sel permet des stockages étanches, le creusement des cavité est facile, il suffit d'avoir de l'eau. L'eau injectée dans la masse de sel le dissout, on pratique ce que l'on appelle un lessivage. Et c'est là que les utilisateurs de la mer vont être intéressés. Comme il n'est plus possible d'utiliser de l'eau douce pour creuser, EDF a décidé d'utiliser de l'eau de mer.

L'eau de mer serait pompée à la côte par des fonds de 15 à 20 m à moins d'un mille de la plage, et la saumure (eau de mer chargée à 250 g de sel par litre) est rejeté quasiment au même endroit. EDF veut creuser 3 cavités simultanément et 12 au total sur 10 à 12 ans.

EDF prétend, études à l'appui, que cela n'engendrera aucune pollution. Nous ne pouvons qu'être très septiques quand aux affirmations d'EDF. Par expérience nous connaissons la fâcheuse tendance d'EDF à manipuler l'information avec brio quand il s'agit du nucléaire. Que l'on soit pro ou anti-nucléaire, il faut constater que l'on nous donne beaucoup d'assurances, de promesses dans ces matières, mais que l'on nous cache aussi beaucoup de choses.

Or la nature du rejet est très mal connue. EDF nous indique que la saumure contient essentiellement du sel, certes, le diapir contiendrait quasiment 90% de sel gemme, mais les 10 % restants ne sont connus que par un seul et unique forage. Nous savons qu'il y a des argiles, des anhydrites, des calcites, etc... Ajoutons également que le rejet de saumure sera de 800 m3/h. EDF rejetterait à la mer environ 50 kg de sel par seconde, soit 3 200 t/jour (travail supposé en 2*8) et 880 000 tonnes par an pendant 10 à 12 ans. 10% de 880 000 tonnes cela fait quand même près de 90 000 tonnes par an. Un beau cargo annuel qui ne pourrait même pas rentrer au port de Bayonne limité à 50 000 t.

Le pompage en mer et le rejet se font par pipe line de 800 mm de diamètres enfouis dans le fond marin. Rappelons que les rejets de la salie devaient également se faire de la même manière. Le rejet devait être fait à 2 milles de la côte. Tempête après tempête réparation après réparations cela donne les deux photos jointes, quand le tuyau terminal n'est pas

arraché.

Ceci est d'autant plus inquiétant que EDF nous assure que les travaux d'enfouissement ne se feront pas dans la période estivale, et ils ne pourrons pas se faire non plus en période de tempête ou de forte houle. Ils ont bien réussi à stopper les nuages de Tchernobyl et de Fukushima à la frontière, peut être espèrent ils dompter ce vieux Neptune.

... à voir : L'histoire da wharf de la salie





L'original d'article se trouve <u>ici</u>

ANNEX: L'histoire da wharf de la salie

http://www.bassindarcachon.com/histoire_locale.aspx?id=14



Il y a longtemps de cela, l'usine de Facture s'appelait la Cellulose du Pin et appartenait au groupe saint-Gobain. Elle fabriquait du papier kraft et pour ce faire elle extrayait la cellulose des troncs de pin au préalable écorcés en les trempant dans des bains à base de soude ou d'autres produits chimiques tout aussi sympathiques. Quand les bains étaient renouvelés, les anciens étaient rejetés dans la Leyre qui les absorbait avant de les amener sans le Bassin. Les marées faisaient le reste. Devant des quantités de plus en plus industrielles de ces rejets, devant les premiers soubresauts de l'écologie, il a bien fallu envisager un système pour protéger le Bassin de ces dangereux effluents. La mairie d'Arcachon a été partie prenante dans cette affaire sinon son initiatrice. C'était l'époque ou les politiques ne volaient pas encore l'argent public, ils se contentaient de le gaspiller. Le maire et de nombreux conseillers municipaux se mirent à courir le monde pour aller examiner de près tous les émissaires en mer

que comptait la planète. Et d'aller au Japon, en Finlande, aux Etats-Unis, etc. tout cela bien sûr aux frais du contribuable. Ouand nous avons eu un Conseil Municipal spécialiste ès émissaires, un contrat a été signé avec une grosse entreprise néerlandaise. Je ne sais pas qui était véritablement les contractants. Est-ce que le SIBA existait déjà ? Le projet de cette entreprise néerlandaise était de construire un wharf en dur de 400 mètres d'où déboucherait un long tuyau enterré dans le sable de telle facon que le rejet se fasse à 4 kilomètres en mer. C'était le projet qui nous avait été vendu, à nous les citoyens. La société néerlandaise apporta force barges gigantesques à quelques brasses du bord de mer de la Salie et se mit au travail. Elle choisit de commencer par placer le tuyau qui de 4 kilomètres en mer devait venir rejoindre l'extrémité du wharf à construire. Pour cela elle utilisait une énorme charrue qui creusait, sous la mer, un sillon dans lequel on plaçait un énorme tuyau en plastique noir d'au moins un mètre de diamètre. Après cela, la même ou une autre machine refermait le sillon sur le tuyau qui était ainsi enterré. On découvrit bien vite qu'aux termes du contrat qui nous liait à l'entreprise néerlandaise celle-ci ne travaillerait que les jours de beau temps et aurait droit à un dédommagement pour chaque jour de mauvais temps. Et la première année, les jours de beau temps furent particulièrement rares. J'ai le souvenir d'un chiffre ridicule. Je ne sais pas qui décidait qu'un jour dit était de beau ou de mauvais temps. Si bien qu'il fallut une bonne année pour enterrer les 3,6 kilomètres de tuyau en plastique. Bonjour les coûts.

Quand cette opération fut terminée, il y eut une grande tempête. Les barges dérapèrent sur leurs ancres sans gros dégâts, mais quand le calme fut revenu, il fut absolument impossible de retrouver ne serait-ce qu'un seul bout du tuyau enterré. Et ce n'est pas faute d'avoir cherché. Tout le travail était perdu. L'incompétence de la société néerlandaise ne pouvait pas être sans conséquence sur sa solidité financière et un jour un télex tomba à la mairie d'Arcachon: cette société avait déposé son bilan en laissant tout en plan. Cela n'allait pas déstabiliser nos Conseillers spécialistes ès émissaires qui prirent tout de suite les mesures conservatoires qui s'imposaient. Ils firent saisir tout le matériel abandonné par la société néerlandaise pour essayer de récupérer une partie de l'argent ainsi gaspillé. Las, tout le matériel était en leasing et fut récupéré par la société financière qui l'avait loué. Tant et si bien que lors de la saison touristique suivante, le tuyau en plastique qui sortait de la forêt était supporté pendant 30 ou 40 mètres en mer par des poteaux provisoires en bois. Le tuyau dégorgeait ainsi ses horreurs jour et nuit au bord de la plage dans une bonne odeur de Facture. Alors que ces effluents se dissolvaient sans faire d'histoire dans l'eau douce de la Leyre, ils se mirent à émulsionner quand ils étaient ainsi rejetés

sans précaution dans l'eau salée. Bonjour le spectacle. Devant la colère du peuple, un ministre, je ne sais plus leguel, vint se baigner trois minutes devant force caméras au pied dudit tuyau pour montrer qu'il n'y avait aucun danger pour la population locale. Il n'y avait pas besoin de cette démonstration pour prouver que décidément dans notre pays les hommes politiques sont prêts à tout pour conserver leur poste. La saison finie, il fallut reprendre le problème à la base. On fit un nouvel appel d'offre. Cette fois il s'agissait de construire d'abord le wharf de 400 mètres, pour les 3,6 kilomètres suivants, on verrait après. Une grosse société nationale soumissionna et emporta le marché. Elle amena tout son matériel à La Salie, et huit jours plus tard, elle pliait tout et repartait. Sans doute que ses ingénieurs avaient compris qu'il v avait plus à perdre qu'à gagner dans cette affaire. Une autre entreprise la remplaça qui construisit enfin le wharf que nous voyons de nos jours. A quelques jours de son inauguration, je ne sais plus si c'était avant ou après, voilà qu'une plateforme pétrolière rompt ses amarres dans le Golfe de Gascogne. Elle se met à dériver en se dirigeant dangereusement vers l'extrémité de ce wharf tout neuf. Il s'en fallut d'un cheveu qu'elle ne l'emporta. Une fois le wharf construit, on abandonna l'idée de le prolonger d'un tuyau enterré. Où l'on ne trouva pas l'argent pour le faire. Dans les premières années de son exploitation, la mer gagna sur la côte et il fallut enrocher le début du wharf pour le défendre contre les vagues. Puis la mer changea d'avis et se mit à reculer. Aujourd'hui il n'y a plus que la moitié du wharf qui est en mer à marée basse. Bien sûr, tous les effluents qui sortent de son tuyau et qui ne proviennent plus que de la seule usine de Facture mais de toutes les communes riveraines sont parfaitement traités et sans danger aucun pour la santé publique. Cela fait je ne sais pas combien d'années qu'on nous le répète.

Quoi qu'il en soit, il y a quelque temps sont apparues des pancartes interdisant de ramasser des coquillages à je ne sais plus quelle distance à gauche et à droite dudit wharf. Des coquillages à l'océan, il n'y en a jamais eu des masses. La baignade par contre est parfaitement autorisée au mépris du sacro-saint principe de précaution. Une idée. Nous devrions demander à Tchernoblaye, ce sont des spécialistes, de nous concocter un somptueux dépliant publicitaire sur le Bassin d'Arcachon portant en couverture une de ces belles photos que je vous ai conseillé de regarder pour vous demander si nous étions bien autorisés à parler d'écologie. Il suffirait ensuite de diffuser ce prospectus dans la région à nos nombreux visiteurs pour qu'il se passe assez vite quelque chose.

Bien à vous. Jean-Pierre Ardoin Saint Amand